

EDITORIAL

Jésus fait se rencontrer et unit les générations

Lettre aux Familles du Pape François, 25 février 2014

« Je vous écris cette lettre le jour où se célèbre la fête de la Présentation de Jésus au temple. L'évangéliste Luc raconte que la Vierge Marie et saint Joseph, selon la Loi de Moïse, portèrent l'Enfant au temple, pour l'offrir au Seigneur. Deux personnes âgées, Siméon et Anne, mues par l'Esprit Saint, allèrent à leur rencontre et reconnurent en Jésus le Messie (Lc 2, 22-38). Siméon le prit dans ses bras et rendit grâce à Dieu parce que finalement il avait « vu » le salut ; Anne, malgré son âge avancé, trouva une vigueur nouvelle et se mit à parler de l'Enfant à tous. C'est une belle image : deux jeunes parents et deux personnes âgées, rassemblées par Jésus. Vraiment Jésus fait se rencontrer et unit les générations. Il est la source inépuisable de cet amour qui vainc toute fermeture, toute solitude, toute tristesse. Dans votre cheminement familial, vous partagez beaucoup de beaux moments ; toutefois, s'il manque l'amour, il manque la joie, et l'amour authentique c'est Jésus qui nous le donne : il nous offre sa Parole, qui éclaire notre route. Il nous donne le Pain de vie, qui soutient la fatigue quotidienne de notre chemin. Chères familles, votre prière pour le Synode des Evêques sera un précieux trésor qui enrichira l'Eglise. Je vous remercie, et je vous demande de prier aussi pour moi, pour que je puisse servir le Peuple de Dieu dans la vérité et dans la charité. »

En effet, ce Synode des Evêques consacré d'une façon particulière à la famille, à sa vocation et à sa mission dans l'Eglise et la société est convoqué à Rome en octobre 2014. Le comité du Réseau mondial CRESCENDO choisit cette période de réflexion sur la place de chaque génération dans la famille pour vous adresser le premier numéro de cette nouvelle présentation de la Newsletter trimestrielle de CRESCENDO. Un nouveau site Internet complètera les informations que vous y lirez. Il nous a paru en effet crucial qu'au moment où des débats très vifs concernant l'avenir de la famille se développent dans de nombreux pays, nous réfléchissions ensemble à la place que nous accordons aux personnes âgées dans nos familles et la société en vue de la prochaine Rencontre mondiale des Familles qui se tiendra à Philadelphie (EUA) en septembre 2015.

Hélène Durand Ballivet, Présidente

ARTICLE

Transformations du modèle familial et perspectives chrétiennes

Joseph Joblin sj, Assistant ecclésiastique

Le Pape François a adressé un message au monde en prévision du carême de cette année ; il y invite les chrétiens à se mettre dans « la logique de l'incarnation et de la croix » car le Christ s'est fait connaître à nous en laissant découvrir son message à travers la faiblesse qu'il manifesta en acceptant la croix¹. Tel est le point de départ de la réflexion que propose le Pape pour nous aider à intégrer la pauvreté dans nos perspectives. Il distingue alors trois types de pauvreté : matérielle, morale et spirituelle. **Matérielle**, celle qui touche ceux qui sont privés des biens de première nécessité ; **morale**, quand la perte du sens de la vie et de l'avenir s'accompagne de celle du sens de la dignité et de l'espérance ; **spirituelle**, celle qui touche entre autres les chrétiens qui ne se font pas les « hérauts joyeux du message de miséricorde et d'espérance » qu'apporte le Christ.

Le Service apporté par Crescendo

Cette analyse peut nous guider dans notre réflexion sur le service que le Réseau Crescendo est appelé à rendre à l'Eglise dans le monde. Les nouvelles formes que revêt aujourd'hui la pauvreté sont « un fait d'ordre moral » (Jean-Paul II) en ce sens que leur existence doit pousser les consciences à agir en conséquence. Comment aider les associations membres de Crescendo à découvrir les nouvelles formes de pauvreté auxquelles elles ont à faire face ? Le rôle du Réseau Crescendo n'est-il pas, grâce à un travail en commun et à une information sur les

¹ 2^{ème} Epître aux Corinthiens 8.9 : « Le Seigneur Jésus, lui qui est riche est devenu pauvre à cause de vous, pour que vous deveniez riche par sa pauvreté ».

transformations en cours, celui d'identifier les formes de pauvreté actuelles et les conditions que toute action réaliste devra prendre en compte dans un proche avenir.

Conséquences de la modification de la structure familiale sur les personnes âgées et spécialement les grands-parents

Si pendant des siècles, les personnes âgées ont été intégrées dans les familles ; si un milieu humain leur était offert lorsqu'elles devenaient plus dépendantes et si des institutions charitables prenaient soin de celles qui étaient isolées et sans appui, il faut reconnaître que ce modèle est en crise du fait de la modification de la structure familiale. Les Etats se trouvent alors dans l'obligation de mettre en œuvre des politiques d'assistance aux personnes âgées, politiques qu'ils étendent aux institutions privées qui sont déjà sur le terrain. Cette évolution semble d'autant plus inexorable qu'une philosophie nouvelle se répand insidieusement dans les sociétés. Au lieu de voir dans l'être humain une personne qui croît en humanité en s'intégrant dans des structures sociales consacrées par l'histoire (en particulier la famille) elle lui substitue l'idée que tout être humain est un individu pour lequel les autres sont un moyen pour accomplir la vie idéale qu'il s'est choisie. Dans ce contexte, la transmission des valeurs n'est plus le fait des familles mais de réseaux de remplacement qui donnent une éducation dépourvue de fondements religieux, c'est-à-dire d'un sens de l'obligation du bien pesant sur l'être humain ; alors que dans l'éducation traditionnelle, celle-ci est le moyen de former l'âme collective des individus, elle est devenue aujourd'hui une limite insupportable. Tel est le contexte dans lequel il convient de repenser le rôle que nous désirons voir jouer aux personnes âgées et spécialement aux grands parents. Il n'est pas inutile de rappeler ce qu'écrivait récemment Julien Damon dans la Revue *Futuribles*² : « Ce qui était traditionnellement marginal et décrié (monoparentalité) est devenu banal et, parfois, majoritaire (naissance hors mariage). Le droit, emmené d'ailleurs par la législation européenne contre les discriminations, continuera à s'adapter. Et cette adaptation ira dans le sens d'une individualisation croissante des prestations sociales, non plus pour une famille intangible mais pour des individus qui la composent et la recomposent. Il est à noter incidemment que c'est dans ces pays où les naissances hors mariage sont les plus répandues que les taux de fécondité demeurent les plus élevées. A l'inverse, on note une très nette corrélation négative entre la faible ampleur du phénomène et le niveau de fécondité, en Grèce et au Japon par exemple. Dans ces pays, des évolutions importantes du statut de la femme et du mariage sont à attendre, bouleversant leur compromis traditionnels.

Au XXIème siècle la famille s'organisera aussi autour des ascendants.

« S'il y a un thème majeur à mettre en avant comme étant le plus caractéristique des débats à venir sur la famille, c'est assurément celui

du vieillissement – celui d'une famille qui ne sera plus organisée et accompagnée à partir des enfants, mais également à partir des personnes âgées dépendantes... La famille du XXIème siècle s'organisera aussi à partir des ascendants et... évoluera en fonction de ces deux âges extrêmes de la dépendance. Partant, il s'agira de faire vivre une politique familiale adaptée à une société vieillissante, organisée pour la prise en charge des jeunes enfants, mais également des personnes âgées dépendantes. Et dans un contexte de budgets sociaux très contraints³ ».

Pour conclure

Il ne suffit pas de prendre connaissance de l'augmentation du nombre de personnes âgées et des formes de pauvreté qui l'accompagne, mentionnées par le Pape ; il ne s'agit pas seulement de prendre part aux programmes d'assistance matérielle ou psychologique élaborés par les pouvoirs publics et qui correspondent aux deux premières formes de pauvreté mentionnées par le pape. Les associations chrétiennes ont la responsabilité de porter remède à la pauvreté spirituelle qui est à la racine des autres. A cet effet, chaque chrétien, chaque association doit se considérer comme en charge de la reconstitution du tissu associatif autour des valeurs d'espérance et de bienveillance dans l'oubli de soi. Leur piété, centrée sur la personne du Christ, leur permettra de donner une dimension sociale à l'intériorisation de leur foi. ■

■ ORGANISATIONS

INTERGOUVERNEMENTALES

Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies

Bien que la plupart des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme soient applicables aux

² *Futuribles* 2013, n° 396

³ Julien Damon.- *Futuribles* 2013, n° 396

personnes de tous âges, y compris les personnes âgées, un certain nombre de questions relatives aux droits de l'homme concernant plus particulièrement les personnes âgées n'ont pas reçu suffisamment d'attention dans la formulation des instruments existants ou dans la pratique des organes et mécanismes relatifs aux droits de l'homme. Ces questions sont, entre autres, la discrimination liée à l'âge, l'accès des personnes âgées à l'emploi, l'adéquation des services de santé et de la protection sociale, la protection contre la maltraitance et les actes de violence et de négligence, ainsi que les soins de longue durée. C'est pourquoi, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a décidé dans sa résolution 24/20, du 8 octobre 2013, « de nommer, pour une période de trois ans, un expert indépendant chargé de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme, et invite les États Membres à coopérer avec cet expert pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat ». Ce mandat a été confié à **Ms Rosa Kornfeld-Matte** (Chili) le 8 mai 2014 pour une durée de 3 ans. [www.age-platform.eu]

Forum Social 2014 – Conseil des Droits de l'Homme

Sous l'égide du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, la session 2014 du Forum social, réuni à Genève du 1^{er} au 3 avril, a été consacrée aux Droits des Personnes Âgées. « Ce mécanisme offre un cadre privilégié pour un débat éclairé entre les différents acteurs que sont, la société civile, les agences des Nations Unies, les institutions nationales des droits de l'homme, et autres experts en la matière... Ils échangeront sur l'expression des défis et sur les bonnes pratiques nationales et régionales, ce qui pourrait constituer la base globale qui doit être apportée. De même, de ces échanges fructueux pourraient naître des collaborations visant à améliorer la protection et la prise en charge des personnes âgées »⁴.

Conseil de l'Europe / Council of Europe

Le Comité des Ministres des Etats membres du Conseil de l'Europe a adopté, le 19 février 2014 la Recommandation CM/Rec/(2014)2 sur la **Promotion des droits de l'homme des personnes âgées**⁵ portant sur l'autonomie, la non-discrimination, la participation, la protection contre la violence et les abus, la protection sociale, l'emploi, les soins, l'administration de la justice, la maltraitance, et donne des exemples de bonnes pratiques dans divers Etats membres : Allemagne, Autriche, Belgique,, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Macédoine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume Uni, Serbie, Suède, Suisse République tchèque, Turquie, ainsi que l'OMS en ce qui concerne les soins palliatifs.

« This 2014 recommendation of the Council of Europe⁶ is inspired by the *Accompanying Guide of the European Charter on the Rights of Older Persons in Need of Long-term Care and Assistance* developed in 2010 by the [Eustacea project](#). In adopting this recommendation the

⁴ Président Conseil des Droits de l'Homme - Mr. Baudelaire Ndong Ella

⁵ Recommandation CM/Rec/(2014)2 du 19 février 2014

Committee of Ministers of the Council of Europe reaffirms the rights of older people and recommends a range of measures to be taken by Member States in order to combat discrimination based on old age; it covers the major challenges facing older persons, under the following chapters: non-discrimination; social protection, administration of justice, protection from violence and abuse, care, employment, autonomy and participation”

■ ACTUALITES ECCLESIALES

Synode 2014 sur la Famille

La 3ème Assemblée extraordinaire du Synode des évêques se tiendra à Rome en octobre 2014 avec comme thème : les « Défis pastoraux sur la famille dans le contexte de la nouvelle évangélisation ». Le Pape innove. Crescendo apprécie que le premier document préparatoire du Synode ait été un questionnaire très ouvert sur les questions de société adressé à tous les chrétiens. Le Synode sera ainsi en mesure de faire des propositions au Pape, à partir de la réalité telle qu'elle est vécue afin qu'il puisse mieux discerner les décisions à prendre.

Le Saint-Siège et la fin de vie

Devant l'évolution de la législation sur la fin de vie de certains pays en Europe (Belgique, Pays-Bas, Suisse etc.), le président du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Personnels des



Services de la Santé Mgr Zygmund Zimowski, redit « non » à l'euthanasie, « une honte pour notre époque » mais s'oppose également à l'acharnement thérapeutique et encourage les chrétiens à accompagner les personnes âgées vers

« une espérance active, c'est-à-dire, l'accomplissement de leur vocation... en les aidant à réaliser la valeur de leur vie et de leur mission ».

Discours d'ouverture de la XXVIIIème Conférence internationale du Conseil pontifical pour la pastorale de la santé. 21-23 novembre 2013 [Zenit.org]

■ ACTUALITES DES ORGANISATIONS MEMBRES

AIC : Nouveau projet en Colombie Intégration des personnes âgées d'une séniorité, disposant de très peu de ressources économiques et souffrant de maladies chroniques, grâce à leur participation à des activités productives et récréatives financièrement autonomes.

CICIAMS : Congrès (Dublin 23-26 septembre 2014) "Protéger la vie de famille: rôle et responsabilités des infirmières et des sages-femmes". Table ronde: Europe-Afrique-Asie-Amérique "The Family as carers of the elderly".

FIAMC : Très inquiète des projets de loi sur la fin de vie (France, etc.) et du nombre de suicides chez les personnes âgées.

Filles de la Sagesse : Nomination d'un « comité international ». Son objet : le vieillissement des Sœurs aînées, qui pourrait être élargi aux Sœurs qui, avec d'autres, exercent une activité apostolique près des personnes âgées dans les différents pays.

MIAMSI : Maryse Robert, la présidente internationale : « En Amérique Latine, des personnes (souvent âgées) ont un dynamisme apostolique remarquable. Ainsi au Brésil, : elles s'impliquent dans les **relations intergénérationnelles** auprès de jeunes en difficulté (réinsertion de prisonniers, travail dans des favelas)

Petites Sœurs des Pauvres : L'intergénérationnel est plus que jamais à l'ordre du jour : « Ce qui m'a le plus frappé, écrit une jeune, chez une de mes amies partie aux JMJ de Rio, c'est la rencontre très forte avec une personne âgée ! C'est ce qui m'a également le plus apporté chez les Petites Sœurs des Pauvres ».

SIGNIS : Congrès mondial 2014 à Rome: sur le thème : "Les médias pour une culture de paix: Créer des images avec les nouvelles générations". Le Congrès a souligné les valeurs qui doivent orienter le travail des professionnels des médias catholiques, telles que la solidarité, l'intérêt pour l'autre et l'amitié.

VMI : 8^{ème} Rencontre Internationale à Namur (Belgique) : 15 au 18 octobre 2014. Thème de la réflexion : Les aînés dans un monde en mutation Les aînés dans un monde en mutation : défis et ouverture.

■ CRESCENDO : NOUVEAU SITE WEB

Le réseau Mondial Crescendo a un nouveau site sous l'adresse :

www.reseau-crescendo.org

Son but : fournir des informations, études, articles, témoignages concernant le vieillissement aux plans humain et chrétien. Etre un outil au service de tous. Ses sources : nos associations, le Saint-Siège, les Conférences épiscopales, les organisations intergouvernementales. Les ONG, la société civile.

Visitez-le régulièrement !

■ AGENDA

29 Avril 2014 : Genève

AG extraordinaire du Comité Genève des ONG des Nations Unies sur le vieillissement. Election de la nouvelle présidente : Silvia Patel-Levin.

29 April 2014 : Europe

The EU Day of Solidarity between Generation to promote greater solidarity between generations in Europe.

15 Mai 2014 : Paris - Rencontre CCIC-UNESCO : Célébration du 20ème anniversaire de l'Année Internationale de la Famille. Envoyer des recommandations issues du terrain. Thème : Famille, patrimoine mondial de l'Humanité ?

19 au 24 Mai 2014 : Genève

67^{ème} Assemblée mondiale de la Santé

28 Mai au 12 Juin 2014 : Genève

103^{ème} Conférence internationale du Travail

5 au 19 Octobre 2014 : Rome

Assemblée extraordinaire du Synode des évêques sur les défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation

22 au 27 Septembre 2015 : Philadelphie

VIIIe Rencontre Mondiale des Familles

20-05-14